Document generated on 10/12/2024 12:39 a.m.

Continuité

CONTINUITÉ

c 1919-1983

Marcel Calfat

Number 21, Fall 1983

URI: https://id.erudit.org/iderudit/18920ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Calfat, M. (1983). c 1919-1983. *Continuité*, (21), 50–50.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

IN MEMORIAM

c 1919-1983

François Lachapelle

Situé sur la rue Saint-André à Québec, cet ancien édifice, construit vers 1919-1920, abritait les services de messagerie du Canadien national (CN). Propriétaire du bâtiment depuis 1982, la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) l'a fait raser suite aux conclusions d'une analyse de faisabilité. La conservation et la rénovation de l'immeuble, envisagées dans un premier temps, auraient nui, semble-t-il, au développement du site et nécessité de trop fortes sommes d'argent. L'on a préféré libérer l'espace pour les installations futures (et temporaires) de *Québec 1534-1984*. Le site accueillera par la suite un projet domiciliaire. Une (autre) victime du retapage de Québec pour le grand faste de 1984? ■

Marcel Calfat

EN BREF

LA CONSERVATION EN ONTARIO
UNE APPROCHE COMMUNAUTAIRE

Cadre de participation populaire peu connu au Québec, le regroupement des comités consultatifs locaux sur la conservation de l'architecture (CCLCA) tenait son congrès annuel du 23 au 26 juin dernier à Ottawa. Ces comités, maintenant au nombre de 120, bénéficient de l'appui financier du ministère des Affaires civiques et culturelles de l'Ontario et sont officiellement reconnus au sein des conseils municipaux. Ils sont nés de l'intérêt du public pour le patrimoine architectural et les interventions municipales reliées à la sauvegarde de quartiers. Leurs membres se sont fixé comme rôle d'informer et de sensibiliser la communauté tout en restant à son écoute; face au Conseil municipal, ils émettront une opinion éclairée sur les questions de patrimoine.

Ce congrès, sous le thème *Restaurer c'est s'enrichir*, reflète éloquemment la notion de patrimoine élargi. Amateurs et spécialistes se sont penchés sur les événements récents et les programmes gouvernementaux. Ils se sont interrogés en outre sur la façon de promouvoir la préservation; enfin, ils ont abordé l'expérience acquise par certains CCLCA.

Le congrès a débuté par une série d'ateliers techniques. La seconde journée avait pour thème central le caractère rentable de la conservation. Dans cette optique, une critique de la Loi ontarienne pour la protection du patrimoine et une discussion sur une utilisation plus juste et plus dynamique des réglements de taxation ont précédé la présentation des programmes gouvernementaux. Par ailleurs, on donnait la parole à plusieurs spécialistes impliqués dans les différentes avenues de la conservation, tels les conseillers en communication et en marketing, les architectes et les urbanistes.

Les deux derniers jours, l'accent a été mis sur les moyens d'action. Les modalités d'accès aux programmes gouvernementaux ont été expliquées et des études de cas furent présentées, reliés pour la plupart à des projets de revitalisation de rues principales. Tous les exemples cités n'ont pas la qualité de Port Hope, Perth, Chatham ou Sarnia. De tels projets permettent néanmoins aux communautés de s'organiser et suscitent même parfois la formation de comités consultatifs.

Comme si la parole et l'image ne suffisaient pas à la démonstration, des visites guidées à Ottawa et tout particulièrement à Perth, nous ont prouvé qu'il est possible de revitaliser des secteurs urbains sans nier la continuité de notre histoire architecturale et urbaine. ■

FCPP